

	<b>Engagement saison 2023-24</b>	
	<b>Thématique :</b>	<b>Compétitions</b>
	<b>Destinataires :</b>	<b>Clubs et élus</b>
	<b>Nombre de pièce jointe : 1 (notice explicative)</b>	
	<input type="checkbox"/> <b>Echéance de réponse :</b> <input type="checkbox"/> <b>Information</b>	

<p><b><u>Ce qu'il faut retenir :</u></b></p> <p>Dates limites d'engagements pour les différentes équipes :</p> <p>20 juillet : championnats seniors PRM, PRF, D2M  15 août : Championnat pré-ligue jeunes, et U20M Département  01 septembre : Championnat D3M, D2F, Coupes Seniors  08 septembre : U11 à U18 Phase 1, Coupes U17M et U18F  20 octobre : U11 à U18 Phase 2  16 décembre : U11 à U18 Phase 3  16 décembre : D4M, D3F</p> <p>Modalités d'engagements : FBI ou google form suivant les cas.  Dénominations des équipes  Rappel du règlement général sportif</p>
--

<p>Veuillez trouver ci-dessous les différentes informations relatives aux engagements d'équipes en championnats et Coupe pour la saison 2023-2024. Lors de l'engagement d'une équipe merci d'indiquer le nom et numéro de licence de l'entraîneur principal, qui apparaîtra sur l'e-marque. En cas de changement après l'engagement, il faudra le signaler par mail à la commission compétitions 5x5 <a href="mailto:sportive-basket64@orange.fr">sportive-basket64@orange.fr</a></p> <p><b>I. Championnats :</b></p> <p>1. <i>Seniors PRM, PRF, D2M :</i>  Les associations sportives devant participer à un championnat sénior PRM, PRF ou D2M lors de la saison 2022-2023 ont l'obligation de saisir et valider leur engagement via FBI (voir Notice jointe en annexe).  Où ?  Sur FBI, vous devez aller dans l'onglet « Compétitions » puis « Engagements ».  Lien vers FBI V2 : <a href="http://extranet.ffbb.com/fbi/connexion.do">http://extranet.ffbb.com/fbi/connexion.do</a>  L'accès à FBI V2 est aussi disponible sur le site de la FFBB : <a href="http://www.ffbb.com">www.ffbb.com</a> dans l'onglet FFBB puis FBI - Extranet.  Quand ?  Dès maintenant et au plus tard le <b>20 juillet 2023</b> inclus.  Comment ?  Avec l'aide du code d'accès du club.  Vous trouverez en pièce jointe la notice explicative. Nous vous remercions de bien vouloir la lire attentivement avant de renseigner le dossier d'engagement. En cas de modification du correspondant principal par rapport à la saison 2022-2023, nous vous remercions de bien vouloir effectuer la modification via votre renouvellement d'affiliation ou auprès du comité départemental au plus vite.  Pour les associations sportives ne souhaitant pas être dans le championnat où elles sont qualifiées pour la saison prochaine, nous vous remercions de bien vouloir en informer le plus rapidement possible la commission compétitions 5x5 (par courriel signé du(de la) Président(e) envoyé à <a href="mailto:sportive-basket64@orange.fr">sportive-basket64@orange.fr</a>)</p> <p>2. <i>Seniors D3M, D2F :</i>  Les équipes souhaitant participer au championnat D3M et/ ou D2F lors de la saison 2022-23 doivent à l'aide du google form dont le lien est fourni avec le mail d'envoi de cette note avant le <b>01 septembre 2023</b>.</p> <p>3. <i>Seniors D4M, D3F :</i>  Les associations n'ayant pas un effectif suffisant pour démarrer la saison en D3M ou en D2F pourront engager une équipe pour la deuxième phase du championnat départemental seniors, en D4M ou D3F à l'aide du google form</p>
---

avant le **16 décembre 2023.**

4. *Jeunes Pré-Ligue : (U13, U15, U17M et U18F) :*

Les équipes souhaitant participer à partir du mois de janvier au championnat régional jeunes doivent s'inscrire à l'aide du google form avant le **15 août 2023.**

5. *U20 M :*

Les équipes souhaitant participer au championnat masculin U20 doivent s'inscrire à l'aide du google form avant le **15 août 2023.**

6. *Jeunes Pré-championnat et Brassages (U11, U13, U15, U17M, U18F)*

Les équipes souhaitant participer dès le mois de septembre aux championnats départementaux doivent s'inscrire à l'aide du google form avant le **08 septembre 2023.**

Une deuxième phase sera organisée entre les vacances de Toussaint et Noël, avec une possibilité de s'engager entre le mois de septembre et le **20 octobre 2023.**

Une troisième phase sera organisée à partir de janvier 2024, avec une possibilité de s'engager entre le mois de novembre et le **16 décembre 2023.**

**Pour les deuxièmes et troisièmes phases, il faudra utiliser le même google form que pour la première phase.**

**II. Coupes et trophées des P.A.**

1. Rappel : concernant les coupes des P.A. Seniors, pour chaque club, l'équipe évoluant au plus haut niveau départemental est automatiquement inscrite en coupe des P.A.
2. Les autres équipes évoluant en département, en R3 (M et F), R2(M et F), PRM, PRF ou NM3 souhaitant participer doivent s'inscrire à l'aide du google form avant le **01 septembre 2023.**
3. Concernant les U17M et les U18F, les équipes évoluant en Pré-ligue sont assimilées à des équipes de région et sont donc automatiquement inscrites en coupe des P.A.
4. Les autres équipes U17M et U18F souhaitant participer doivent s'inscrire avant le **08 septembre 2023.**

**III. Dénomination des équipes :**

1. **Equipes en nom propre :**

Le nom de l'équipe sera celui du club suivi, si besoin d'un numéro d'ordre 1 pour l'équipe de la catégorie évoluant au plus haut niveau, 2 pour l'équipe suivante...

2. **Inter-équipes :**

L'équipe sera nommée : *IE – nom de la CTC – nom du club porteur*, suivi du numéro d'ordre global au sein de la CTC pour l'ensemble des équipes de la catégorie

3. **Equipes d'entente :**

Si l'entente est entre un club et une CTC : *Ent – Club isolé – nom de la CTC*, suivi du numéro d'ordre global entre le club isolé et la CTC

Si l'entente est entre deux clubs isolés, : *Ent – Club1 – Club2*

**IV. Rappel :**

Règlement sportif général disponible sur le site du comité : [www.basket64.com](http://www.basket64.com)

Contact : Compétition

E-mail : [sportive-basket64@orange.fr](mailto:sportive-basket64@orange.fr)

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
P. VIOLEAU	E. CAMBLATS	F. BORDENAVE
Référence	2023 -07-02- CD64- Compétitions – Engagements	